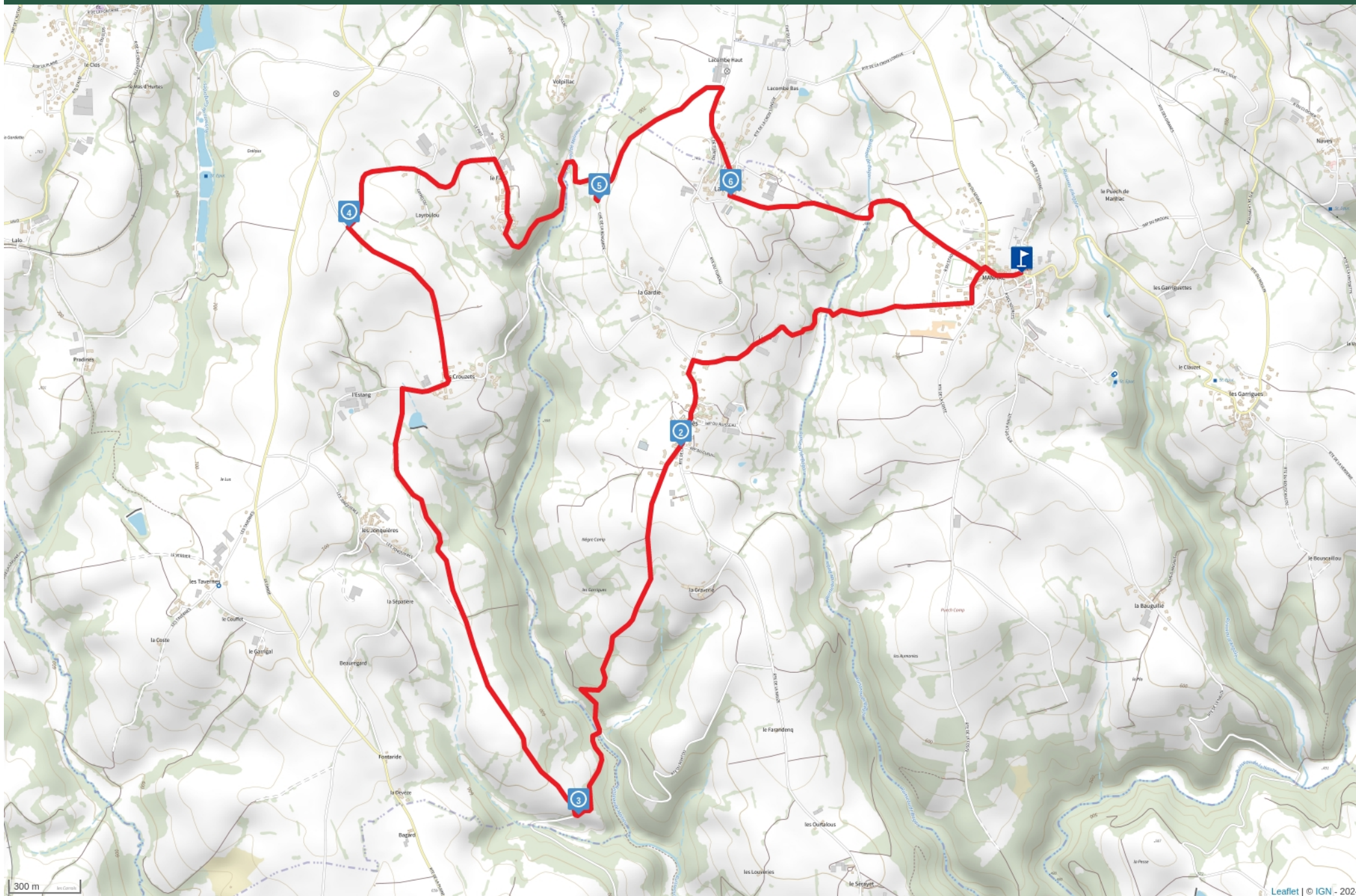


AU PAYS DES EAUX VIVES



Cet itinéraire est délivré après expertise par les comités départementaux. Il répond aux critères de qualité définis par la FFRandonnée. www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labellisation-des-itineraires-pr



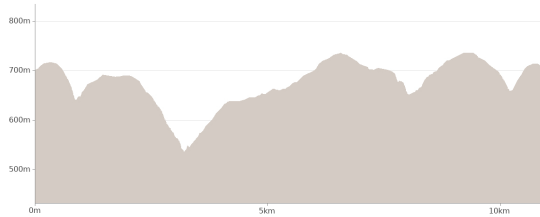
Mise à jour le 28/05/24 par FFRandonnée Aveyron et généré par www.ffrandonnee.fr

Au pays des eaux vives

Proposé par : **FFRandonnée Aveyron**

Validé par la FFRandonnée

"Ce PDF a été généré par la FFRandonnée, association regroupant divers clubs permettant l'accès aux randonneurs à des sentiers balisés"



Départ : Chemin de l'Estang - 12160 MANHAC

11.40 km

3h30

maxi 735 m

mini 532 m

Moyen 410 m



A DÉCOUVRIR EN CHEMIN

points de vue sur l'Aubrac et le Lézézou

Avec Sauveterre-de-Rouergue, magnifique témoin d'un riche passé, et Baraqueville, carrefour agricole, c'est le pays des eaux vives où abondent des ruisseaux, affluents du Viaur et de l'Aveyron.

DIFFICULTE

passage délicat après 6 en cas de crue (ruisseau de Bagard)

COTATIONS

Difficulté : 3/5

Effort : 3/5

Risque : 2/5

Technicité : 2/5

Pour plus d'informations à propos des cotations, rendez-vous sur : <https://www.ffrandonnee.fr/randonner/securite/cotation-des-randonnees-pedestres>

BALISAGE

jaune

PARKINGS

Départ :

place de la Mairie

A DÉCOUVRIR DANS LA RÉGION

lac de Baraqueville : pêche et activités nautiques

- Boussac : église romane (retable XVIe)
- Naves-de-Manhac : halle XIIIe
- Moyrazès : église XVIe, château du Cayla
- Sauveterre-de-Rouergue : bastide
- Pradinas : parc animalier

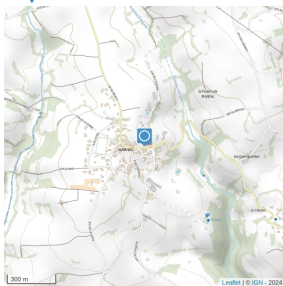
SITUATION

Manhac, à 20 km au sud-ouest de Rodez par les N 88 et D 66



1

Lat : 44.2549059 - Lng : 2.4702119 - Altitude : 700.16m

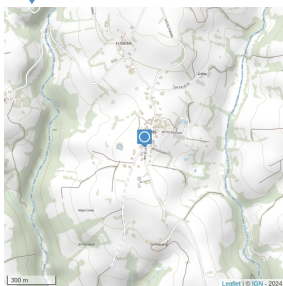


Étape 1

De la place de la Mairie, remonter l'avenue du Centre sur 150 m. Au carrefour des Quatre-Vents, bifurquer à gauche sur la route de la Coste sur 150 m, puis obliquer à droite sur le chemin du Biol qui descend au ruisseau de Bagard. Remonter à la ferme de Liette, continuer par la route. Au carrefour, tourner à gauche et traverser le village de Noyès.

2

Lat : 44.248481 - Lng : 2.4526155 - Altitude : 687.24m

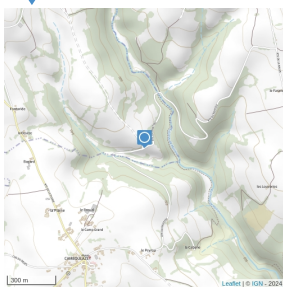


Étape 2

À la sortie, prendre le large chemin à droite qui passe derrière la salle des fêtes. Continuer vers la vallée en suivant un chemin à travers bois et déboucher au pont sur la route. Franchir le ruisseau de Malrieu et poursuivre par la route sur 500 m.

3

Lat : 44.2348569 - Lng : 2.4473155 - Altitude : 577.45m

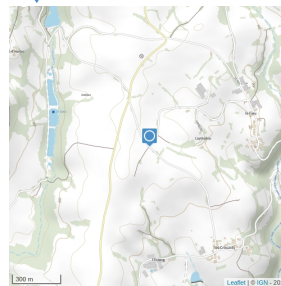


Étape 3

Prendre à droite le chemin empierré vers Les Jonquières. En vue du hameau, bifurquer à droite et continuer par la route. Tourner à droite vers Les Cruzets. Dans le village, emprunter la route à gauche sur 800 m.

4

Lat : 44.2565968 - Lng : 2.4354796 - Altitude : 734.58m

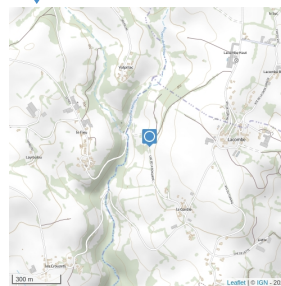


Étape 4

Se diriger à droite vers Le Fieu. Rejoindre le bas du village et poursuivre par le chemin ombragé qui descend vers le ruisseau de Malrieu[ruines du moulin de Volpillac]. Le franchir et remonter dans la châtaigneraie

5

Lat : 44.2576197 - Lng : 2.4483928 - Altitude : 689.74m

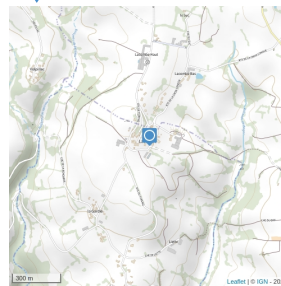


Étape 5

En haut de la montée, virer en épingle à gauche. Emprunter la route de Lacombe à droite sur 300 m, puis bifurquer à gauche. Descendre au bas du village et suivre la route des Croix.

6

Lat : 44.2577618 - Lng : 2.455196 - Altitude : 720.93m



Étape 6

Emprunter le chemin à gauche. Franchir le ruisseau de Bagard et remonter par le sentier à Manhac.